

**DEPARTEMENT
DES LANDES**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
2020-020**

Nbre de Conseillers en exercice : 36
Nbre de présents : 19
Nbre de votants : 27
Nbre de procurations : 8
Date de convocation et d'affichage : 20/02/2020
Secrétaire de séance : LAINÉ Fabien

L'an deux mille vingt, le vingt-sept février à 20h30

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au centre administratif de Parentis-en-Born, sous la présidence de Monsieur DUDON Alain, Président

Présents : Mme BLEVEC Marie-Christine, Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. DELOUZE Alain, M. DORVILLE Patrick, M. DUDON Alain, M. FOSSE Bertrand, Mme DOUSTE Françoise, M. VILLENAVE Vincent, M. CHAUVIN Mickaël, M. ERNANDORENA Christian, Mme LARROUY Claude, M. LAVIELLE Raymond, M. SOULES Eric, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, M. LAINÉ Fabien, Mme DUBOIS Françoise, M. CASTAGNEDE Vincent, M. RAMEAU Thierry

Procurations : M. DEMANE Kamel donne procuration à Mme BOUSQUET Marie-Hélène, Mme PELTIER Virginie donne procuration à M. DELOUZE Alain, Mme LARREZET Hélène donne procuration à Mme BLEVEC Marie-Christine, Mme CASSAGNE Patricia donne procuration à M. CHAUVIN Mickaël, Mme BENHEBRI Béatrice donne procuration à Mme LARROUY Claude, Mme NADAU Marie-Françoise donne procuration à M. ERNANDORENA Christian, M. RODRIGUEZ David donne procuration à Mme DUBOIS Françoise, Mme MIREMONT Raphaëlle donne procuration à M. LAINÉ Fabien

Absents et excusés : Mme BLOUIN Anne, M. BUCAMP Frédéric, M. DIAZ Manuel, Mme NAYACH Laure, M. PIORKOWSKI Bruno, Mme POULAIN Marielle, M. LOUPIT Jean-Jacques, M. DUCOM Marc

Décision de l'assemblée :

Votants : 27
Pour : 27
Contre :
Abstentions :

Document exécutoire à compter du : 28/02/2020
Transmis en Préfecture le : 5/03/2020
Affiché le : 5/03/2020
à Parentis en Born, le 5/03/2020

Le Président,

Alain DUDON



Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20200227-2020-020-DE
Date de télétransmission : 05/03/2020
Date de réception préfecture : 05/03/2020

Sujet n° 20 : Compte de gestion 2019- Budget annexe Z.A. Achernar

Rapporteur : Bernard COMET

M. le président propose d'approuver et de l'autoriser à signer tous les documents afférents au compte de gestion dressé par le comptable concernant l'exercice 2019 du budget annexe Z.A. Achernar.

Le compte administratif 2019 est conforme aux états II-1 « Résultats budgétaires de l'exercice » et II-2 « Résultat d'exécution cumulé du budget » du compte de gestion concerné.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le compte de gestion 2019 – Budget annexe Z.A. Achernar
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 28 février 2020

Le Président,

Alain DUDON



Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20200227-2020-020-DE
Date de télétransmission : 05/03/2020
Date de réception préfecture : 05/03/2020

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 292 449,93	875 838,16	2 168 288,09
Titres de recettes émis (b)	713 649,96	762 478,40	1 476 128,36
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	713 649,96	762 478,40	1 476 128,36
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 292 449,93	875 838,16	2 168 288,09
Mandats émis (f)	649 603,46	754 370,74	1 403 974,20
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	649 603,46	754 370,74	1 403 974,20
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	64 046,50	8 107,66	72 154,16
(h - d) Déficit			

